



FONTRIEU
81260

Téléphone : 05 63 74 00 61
Télécopie : 05 63 74 58 01
Courriel : mairie@fontrieu.fr

Le 14 septembre 2020

Le Maire de FONTRIEU

A

Madame la Préfète
Madame Catherine FERRIER
Place de la préfecture
81013 ALBI CEDEX 9

N/Réf : ECONOMIE/EXPLOITATION TUNGSTENE

Dossier suivi par Marion RECOULES

Lettre recommandée avec AR

Objet : Permis de recherches de substances minières dit « de La Fabrié »

Vous m'avez sollicité en temps que Maire de la commune de Fontrieu, pour émettre un avis concernant la demande d'un permis exclusif de recherches de substances minières déposé par la société « Tungstène du Narbonnais » sur ma commune par courrier en date du 8 avril 2019.

Le conseil municipal et moi-même avons émis un avis favorable, tout en exposant certaines réserves sur ce projet, dont vous avez eu connaissance dans le courrier du 10 mai 2019.

Le ministère de l'économie et des finances a mis en ligne une consultation publique du 29 avril au 12 mai 2019, sans que j'en sois informé !

Une lettre de mécontentement a, immédiatement, été envoyée au ministère en question, dans un courrier daté 14 mai 2019.

Ne voyant aucunes réponses nous parvenir concernant les réserves émises, la municipalité a prit la décision de mandater une Organisation Non Gouvernementale Systext lors de la séance du conseil municipal du 19 septembre 2019, pour analyser les risques potentiels environnementaux liés a cette demande de PERM et a cette éventuelle exploitation de ce gisement.

Après plusieurs mois de travail sur le terrain et d'analyse de documents administratifs et techniques, un rapport nous a été transmis au mois de mai 2020.

A la lecture de ce document, j'ai envoyé le 8 juillet un courrier à Monsieur le Ministre de l'économie, des finances et de la relance, Monsieur Bruno LEMAIRE avec un certain nombre de questions pour renforcer les réserves déjà émises dans ma correspondance datée du 10 mai 2019, adressée en copie, à vous-même, Madame la préfète.

A ce jour, aucunes réponses des services de l'Etat.

Vu les réserves déjà émises sur ce projet par l'ensemble des élus de ma commune dans mon courrier du 12 mai 2019,

Vu les risques environnementaux que nous présente l'ONG SysText, j'ai demandé lors de la séance du conseil municipal du 11 septembre 2020 aux élus de la commune d'émettre un nouvel avis sur ce projet.

Cet avis étant bien sûr plus éclairé que le premier, car nous avons aujourd'hui des éléments techniques pour pouvoir nous prononcer en toute connaissance de cause.

Le conseil municipal est composée de 19 membres, lors de cette séance une seule personne était absente, mais avait donné une procuration.

Les 19 membres du conseil municipal se sont tous prononcés contre la demande de permis exclusif de recherches de substances minières déposée par la société « Tungstène du Narbonnais ».

Ainsi, au 11 septembre 2020, l'avis du Maire devient donc : **défavorable à la demande de permis exclusif de recherches de substances minières sur la commune de Fontrieu.**

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire

Didier GAVALDA

